



Dans le département du Gers, la zone d'emploi d'Auch regroupe huit bassins de vie et couvre 60 % de la superficie départementale. En 2010, elle compte un peu plus de 115 000 habitants et offre 45 000 emplois. Son territoire est organisé autour de plusieurs pôles selon un modèle hiérarchique à trois niveaux avec à son sommet le bassin de vie d'Auch qui concentre 43 % des emplois de la zone. Condom, autre pôle important de la zone d'emploi, jouit d'une certaine autonomie. L'agriculture avec 12,5 % des emplois y est encore très présente. Dans certains bassins de vie très ruraux - Lectoure, Masseube, Marciac - plus d'un emploi sur cinq reste agricole. L'emploi industriel varie fortement d'un bassin de vie à l'autre. Au 1^{er} janvier 2014, les 268 communes de la zone appartiennent à l'un des 17 groupements de communes à fiscalité propre, dont la communauté d'agglomération du Grand Auch pour le plus important d'entre eux. Auch et Condom sont les seuls pôles d'équipements et de services supérieurs. Ils sont relayés par les pôles de services intermédiaires des autres bassins de vie. L'accessibilité aux équipements et services varie fortement d'un bassin de vie à l'autre, il est plus difficile pour les bassins de vie localisés à la frange de la zone d'emploi.

1 - Les bassins de vie





Avec une superficie de 3 900 km², la zone d'emploi d'Auch couvre 60 % du département du Gers. Elle est la seule zone d'emploi du Gers dont le pôle principal est situé dans le département. Elle couvre une large partie centrale du département, bordée à l'ouest par la zone d'emploi de Mont-de-Marsan et à l'est par celle de Toulouse, qui débordent toutes les deux largement sur le Gers (*figure 1*).

En 2010, elle compte un peu plus de 115 000 habitants et 45 000 emplois. C'est la 9^e zone d'emploi, sur les 16 que comprend la région, par sa population, comparable à celle de Foix-Pamiers. La zone d'emploi d'Auch est aujourd'hui moins étendue qu'elle ne l'était auparavant, jusqu'en 2010 : les bassins de vie de Nogaro, Cazaubon, Eauze, Riscle, et Plaisance appartiennent dorénavant à la zone d'emploi de Mont-de-Marsan et ne sont plus sous l'influence d'Auch (*figure 2 et 3*).

La zone d'emploi d'Auch est composée de 8 bassins de vie principaux regroupant 89 % de la population de la zone, soit 103 200 habitants. Elle empiète sur une douzaine d'autres bassins dont les pôles sont localisés dans des zones d'emploi limitrophes (celles de Toulouse, Mont-de-Marsan, Tarbes-Lourdes, Montauban et Agen). Près de 12 000 personnes de la zone d'emploi d'Auch résident dans ces autres bassins, dont 3 000 dans celui de Gimont, dans la zone d'emploi de Toulouse, et autant dans celui d'Eauze, dans la zone d'emploi de Mont-de-Marsan. Le bassin de vie de Gimont présente la particularité d'être sous la double influence des grands pôles d'emploi d'Auch et de Toulouse. Au total, près de la moitié des habitants de ces bassins de vie débordant de la zone d'emploi d'Auch vivent dans la zone d'emploi de Toulouse.

Parmi les 46 000 actifs occupés résidant de la zone d'emploi, 6 000 travaillent dans une autre zone. Ils croisent 5 000 actifs en emploi qui eux travaillent dans la zone d'emploi d'Auch sans y résider. Un tiers des échanges se font avec la zone d'emploi de Toulouse (2 000 actifs dans chaque sens) et les deux tiers restant principalement avec celles de Mont-de-Marsan (1 000), Agen (800) et Tarbes-Lourdes (700) (*figure annexe 1*).

La zone d'emploi la plus agricole de la région

Le tissu économique reste très marqué par l'agriculture qui représente encore 12,5 % des emplois en 2010, contre 16,7 % en 1999. C'est une des zones d'emploi les plus agricoles de la région, avec celle de Villefranche-de-Rouergue. Au niveau national, elle occupe la 16^e place, juste devant celle de Villefranche-de-Rouergue, parmi les 304 zones d'emploi de métropole. Dans les bassins de vie les plus ruraux, ceux de Marciac, Masseube, et Lectoure, plus d'un actif sur cinq travaille dans le secteur agricole. Parmi les 1 644 bassins de vie de métropole, ils occupent respectivement les 73^e, 76^e et 85^e place.

En 2010, avec seulement 8,0 % des emplois dans le secteur de l'industrie, la zone d'emploi d'Auch est aussi la moins industrialisée de la région. Seuls les bassins de vie de Fleurance et de Condom s'y démarquent avec respectivement 14,6 % et 10,0 % des emplois dans l'industrie.

Entre 1999 et 2010, la part des emplois dans le tertiaire s'est accrue de 4 points, pour atteindre près de 72 % des emplois. Dans le bassin de vie d'Auch, elle est la plus forte, dépassant les 83 % (*figures 2 et 4*).

17 intercommunalités dont 1 communauté d'agglomération

Au 1^{er} janvier 2014, les 268 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'un des 17 groupements de communes à fiscalité propre : 1 communauté d'agglomération, celle du Grand Auch, et 16 communautés de communes (*figure 5*). La zone d'emploi est principalement partagée entre trois « pays » (Pays d'Armagnac, Pays d'Auch, Pays des Portes de Gascogne). Seules quelques communes à la frange de la zone dépendent d'un des deux SCoT Arrats-Gimone d'une part et du Pays du Val d'Adour d'autre part.



Une organisation territoriale centrée sur Auch

Les huit principaux bassins de vie de la zone d'emploi dessinent une armature territoriale selon un système de polarisation à trois niveaux, au sommet duquel se trouve Auch et son bassin de vie. Les bassins de vie de Fleurance, de Vic-Fezensac, de Mirande et de Masseube constituent le deuxième niveau de cette armature, sous l'influence d'Auch. Enfin, les bassins de vie de Lectoure et de Marciac, sous l'influence respective de Fleurance et de Mirande, complètent cette organisation territoriale à trois niveaux. Le bassin de vie de Condom jouit d'une certaine autonomie, en termes d'emploi et d'accessibilité aux équipements et services, en raison de son éloignement des grands pôles d'emploi d'Auch et d'Agen, dont il est peu dépendant. Plus de 75 % des actifs occupés du bassin de vie de Condom sont stables (résident et travaillent dans le bassin de vie) contre à peine 60 % dans les autres bassins de vie de la zone d'emploi (hors celui de Auch) (figure 6).

Quatre emplois sur dix dans le bassin de vie d'Auch

Avec 34 900 habitants et 19 200 emplois, le bassin de vie d'Auch est le plus important de la zone d'emploi. Il concentre 43 % des emplois de la zone en 2010. La plupart des actifs en emploi qui résident dans ce bassin y travaillent aussi (84 %). La concentration des emplois dans le bassin de vie d'Auch génère de plus des échanges avec les bassins de vie limitrophes, sous son influence directe. Ainsi, dans les bassins de vie de Fleurance, de Vic-Fezensac, de Mirande et de Masseube, près d'un actif occupé sur cinq travaille dans celui d'Auch. Dans le bassin de vie de Condom, nettement plus autonome, cette proportion n'est que de 5 %.

Auch et Condom, deux pôles d'équipements supérieurs

Les bassins de vie d'Auch et de Condom possèdent l'ensemble des équipements et des services des gammes de proximité et intermédiaire. Ils détiennent également la majorité des équipements de la gamme supérieure dont les principaux : lycée, Pôle emploi, spécialités médicales... Grâce à son statut de préfecture et de seule ville importante du département, Auch bénéficie de la totalité des 35 équipements de cette gamme. Ce n'est pas le cas du bassin de vie de Condom, seulement 24, qui est notamment dépourvu de certains services de santé : établissement psychiatrique avec hébergement, maternité, centre de santé, spécialiste gynécologie médicale, spécialiste psychiatrie, spécialiste pédiatrie. Le bassin de vie de Condom dispose par contre de trois pôles de service de proximité : Valence-sur-Baïse, La Romieu et Saint-Puy (figure 7).

En dehors de ces deux bassins de vie, celui de Fleurance reste le mieux équipé de la zone d'emploi, avec la quasi-totalité des équipements de la gamme intermédiaire et 14 des 35 équipements de la gamme supérieure. Les autres bassins de vie ont moins de 10 équipements de la gamme supérieure.



Des temps d'accès parfois longs

Dans l'ensemble des huit principaux bassins de vie de la zone d'emploi d'Auch, les habitants mettent en moyenne 6 minutes pour se rendre à un équipement de la gamme intermédiaire, soit un temps d'accès comparable à celui observé dans l'ensemble des 15 zones d'emploi de la région (hors celle de Toulouse). Cependant, ce temps est nettement supérieur à celui observé à l'échelle nationale (4 minutes en moyenne en province). Il est vrai que cette zone d'emploi est relativement étendue avec une faible densité de population (*figure 9*).

Au sein de la zone d'emploi d'Auch, l'accessibilité aux services varie fortement d'un bassin de vie à l'autre. Ainsi, dans celui d'Auch, le plus urbanisé, il faut en moyenne 4 minutes aux habitants pour rejoindre un équipement de la gamme intermédiaire, contre plus de 9 minutes dans les bassins de vie de Marciac et de Vic-Fezensac.

Les territoires où l'accès aux équipements est plus difficile sont à la frange de la zone d'emploi : en premier lieu, à l'ouest, dans un vaste quadrilatère compris entre Auch, Vic-Fezensac, Marciac et Mirande et ensuite au nord des bassins de vie de Lectoure et d'Auch (*figure 8*).

Une accessibilité variable selon les équipements

La part de la population qui dispose dans sa commune de résidence, de la majorité des équipements de la gamme intermédiaire, est plus faible qu'en moyenne dans la région (hors zone d'emploi de Toulouse). Mais la part des habitants éloignés de plus de 15 minutes de cette même catégorie d'équipements y est également plus faible. C'est dans les services du secteur sanitaire et social que l'accessibilité est moindre qu'ailleurs (services d'aides aux personnes âgées, gardes d'enfants d'âge préscolaire, podologues, hébergement des personnes âgées). À l'inverse, avec une part de population équipée sur place plus importante et une proportion de la population très éloignée plus faible qu'ailleurs, la zone d'emploi d'Auch est relativement mieux équipée en laboratoires d'analyses médicales.



2 - Population et emploi par bassin de vie

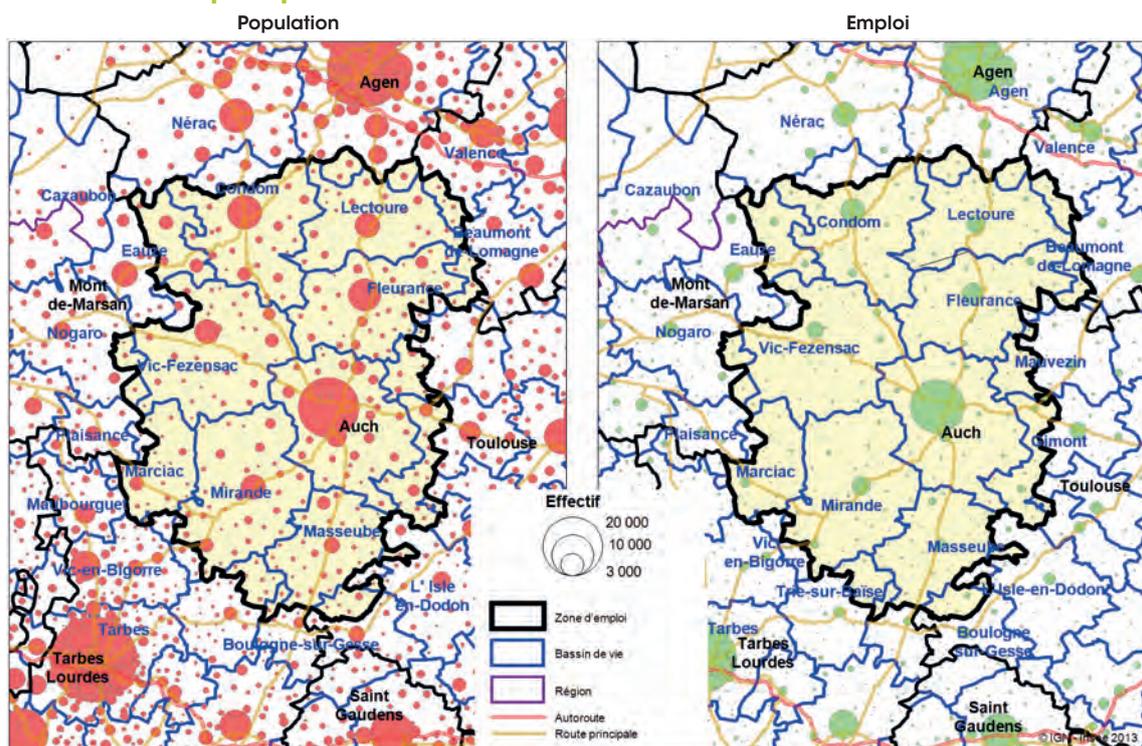
Bassin de vie	Population				Emploi									
	Population du bassin de vie dans la ZE	Densité (hab/km ²)	Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %)	Poids du bassin de vie dans la ZE (en %)	Nombre d'emplois par bassin de vie	Part des emplois dans la ZE (%)	Statut (%)		Secteur d'activité (%)					
							Somme des statuts égale à 100 %		Somme des secteurs d'activité égale à 100 %					
Salariés	Non-salariés	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce transports et services divers	Adm. pub., ens., santé, act. soc.								
Principaux bassins de vie de la zone d'emploi (ZE)*	103 221			89,7	42 086	93,4								
Auch	34 856	69	100,0	30,3	19 157	42,5	87,7	12,3	4,4	6,4	5,9	39,4	43,9	
Fleurance	14 081	34	98,3	12,2	4 618	10,2	76,7	23,3	11,3	14,6	8,8	36,4	28,9	
Condom	13 696	33	91,7	11,9	5 200	11,5	74,7	25,3	15,3	10,0	10,5	35,6	28,6	
Mirande	12 334	24	95,6	10,7	4 174	9,3	72,9	27,1	14,9	5,6	9,9	36,8	32,8	
Vic-Fezensac	11 003	21	95,1	9,6	3 192	7,1	67,2	32,8	18,9	9,1	9,6	33,8	28,6	
Lectoure	7 726	22	100,0	6,7	2 912	6,5	70,5	29,5	20,1	7,7	7,3	38,4	26,5	
Masseube	6 496	22	98,0	5,6	1 763	3,9	64,5	35,5	20,6	8,0	6,7	34,0	30,7	
Marcillac	3 029	15	87,0	2,6	1 069	2,4	62,6	37,4	20,8	7,0	10,3	33,5	28,4	
Autres bassins de vie de la zone d'emploi	11 869			10,3	2 981	6,6								
Gimont (ZE de Toulouse)	3 172	24	33,8	2,8	903	2,0	65,7	34,3	18,5	24,0	13,9	24,0	19,6	
Eauze (ZE de Mont-de-Marsan)	3 066	22	31,2	2,7	912	2,0	66,2	33,8	31,3	8,0	6,7	28,0	26,0	
Mauvezin (ZE de Toulouse)	1 307	18	19,2	1,1	179	0,4	41,5	58,5	42,8	11,0	9,0	18,6	18,6	
Boulogne-sur-Gesse** (ZE de Toulouse)	972	16	11,0	0,8	338	0,7	69,3	30,7	23,9	2,3	4,7	16,3	52,8	
Agen (ZE d' Agen)	881	15	0,8	0,8	157	0,3	27,0	73,0	68,2	3,7	7,5	16,8	3,7	
Trie-sur-Baïse (ZE de Tarbes - Lourdes)	788	14	15,9	0,7	153	0,3	29,6	70,4	64,9	7,4	0,0	12,3	15,4	
Beaumont-de-Lomagne (ZE de Montauban)	478	12	4,8	0,4	85	0,2	32,8	67,2	NS	NS	NS	NS	NS	
Valence (ZE de Montauban)	420	10	2,0	0,4	91	0,2	35,2	64,8	NS	NS	NS	NS	NS	
Nogaro (ZE de Mont-de-Marsan)	403	9	4,4	0,4	94	0,2	27,8	72,2	NS	NS	NS	NS	NS	
L' Isle-en-Dodon (ZE de Toulouse)	239	13	3,5	0,2	33	0,1	24,2	75,8	NS	NS	NS	NS	NS	
Lombez (ZE de Toulouse)	77	10	2,1	0,1	19	0,0	21,3	78,7	NS	NS	NS	NS	NS	
Vic-en-Bigorre (ZE de Tarbes - Lourdes)	66	25	0,4	0,1	18	0,0	11,8	88,2	NS	NS	NS	NS	NS	
Total de la zone d'emploi	115 090	35 30		100,0	45 067	100,0	77,6	22,4	12,5	8,3	7,8	36,4	35,0	

* Un bassin de vie est dit principal lorsque plus de la moitié de sa population vit dans la zone d'emploi

** Le bassin de vie de Boulogne-sur-Gesse est à cheval sur 4 zones d'emplois : Toulouse, Tarbes-Lourdes, Saint-Gaudens et Auch et aucune n'héberge plus de la moitié de la population du bassin de vie respectivement 39 %, 28 %, 22 % et 11 %. Le pôle de services (commune de Boulogne-sur-gesse) se situe dans la zone d'emploi de Toulouse.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

3 - Population et emploi par commune

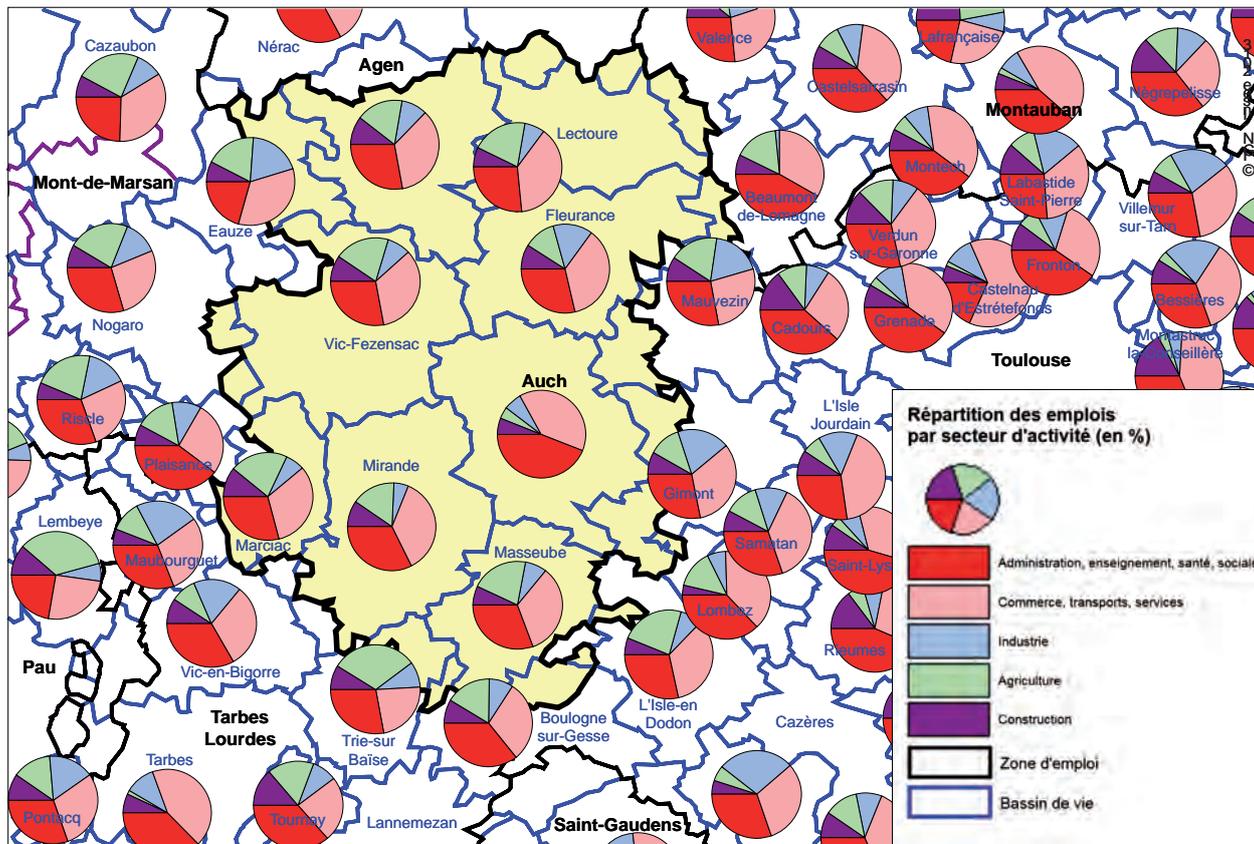


Note de lecture : la commune d'Auch compte 21 600 habitants et 16 700 emplois.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

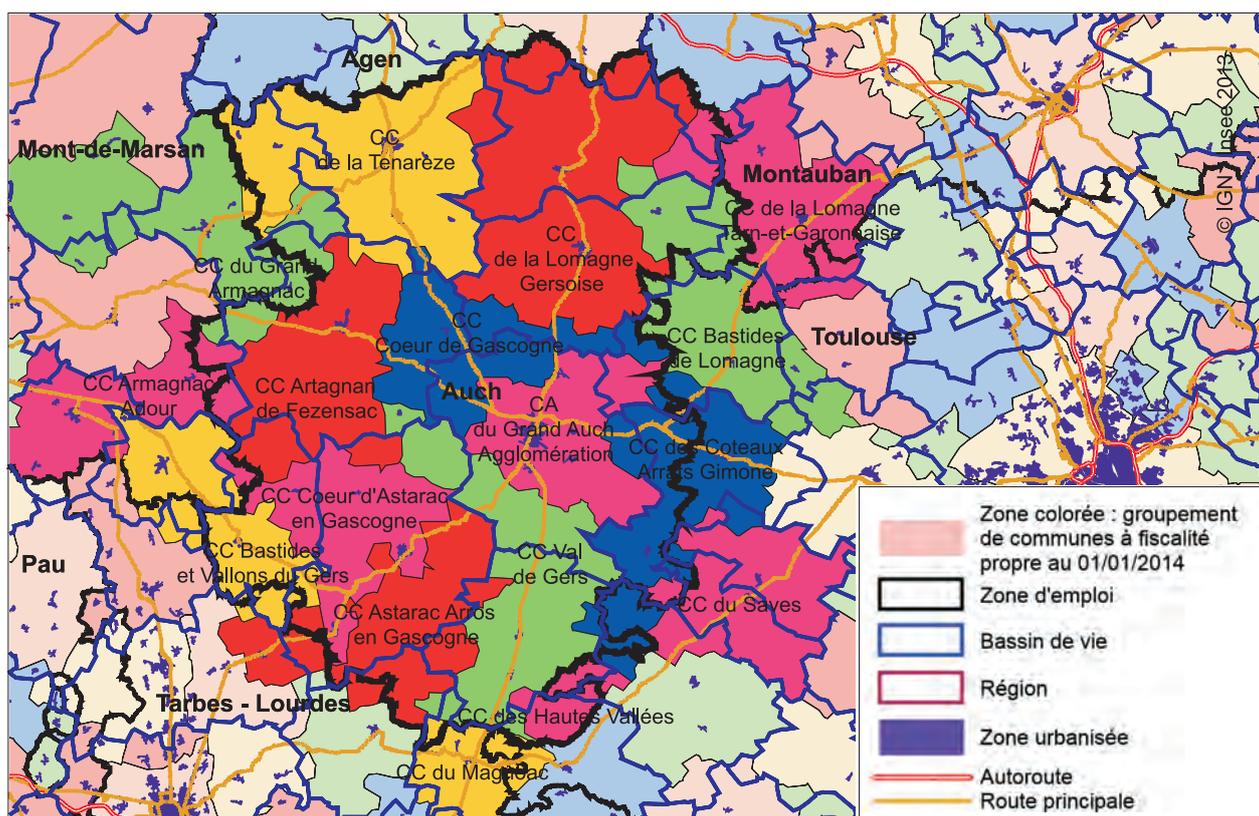


4 - Répartition des emplois par secteur d'activité dans les bassins de vie



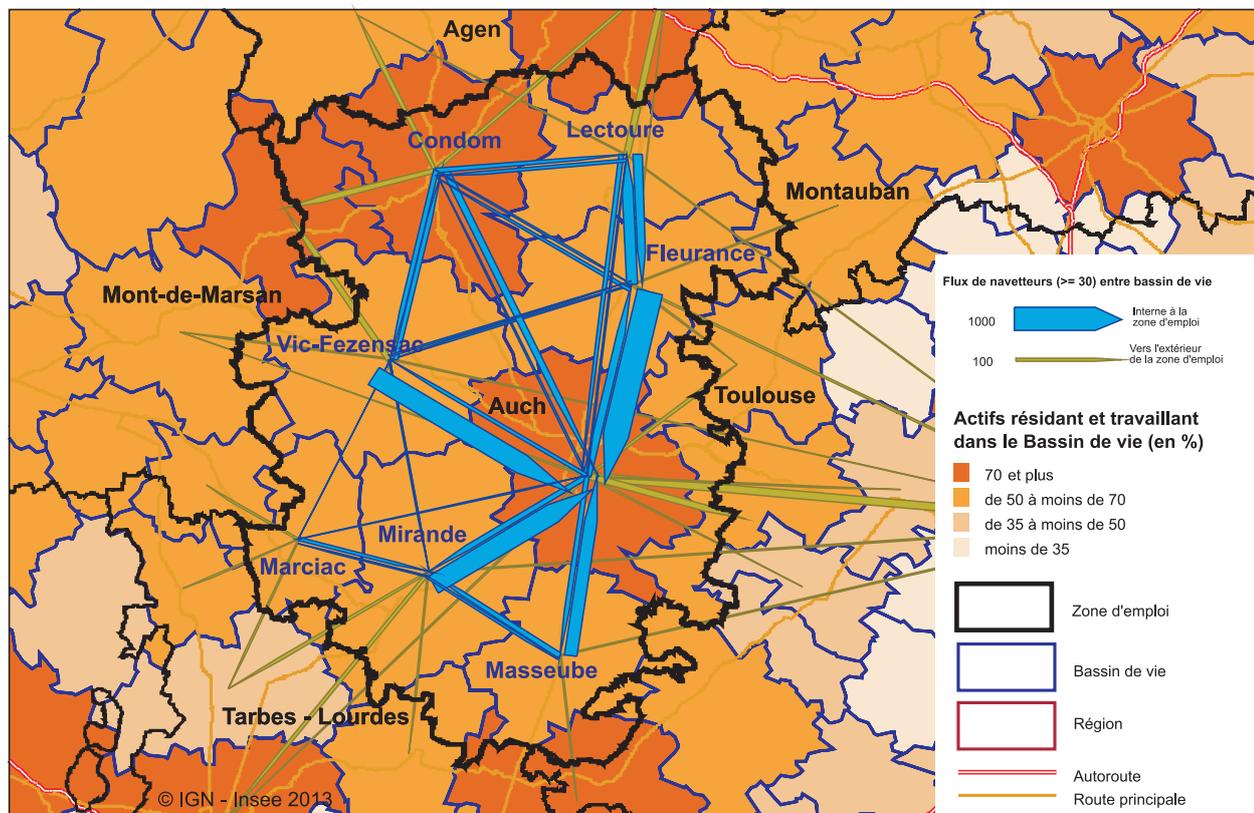
Source : Insee, recensement de la population 2010.

5 - Bassins de vie et groupements de communes à fiscalité propre



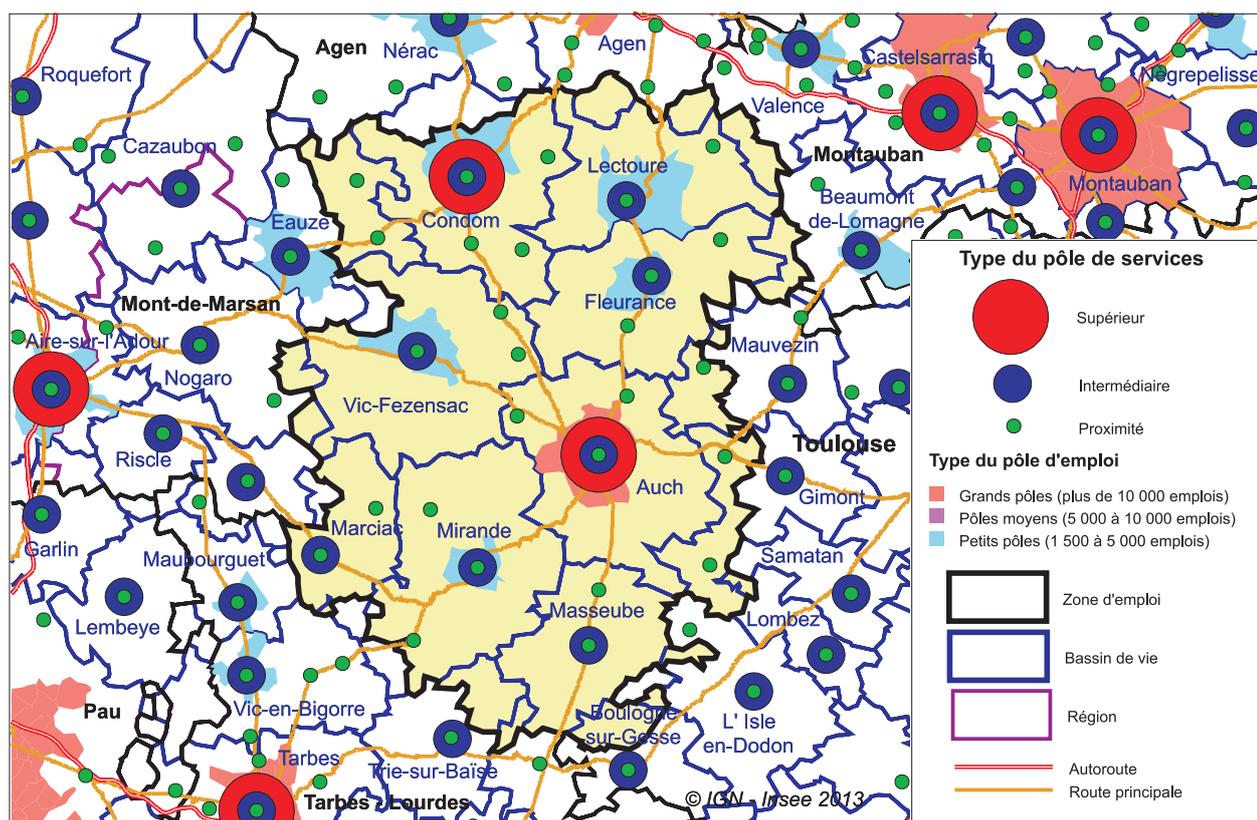


6 - Déplacements domicile-travail et part des actifs stables



* Actifs stables : travaillant dans le bassin de vie de leur résidence.
Source : Insee, recensement de la population 2010.

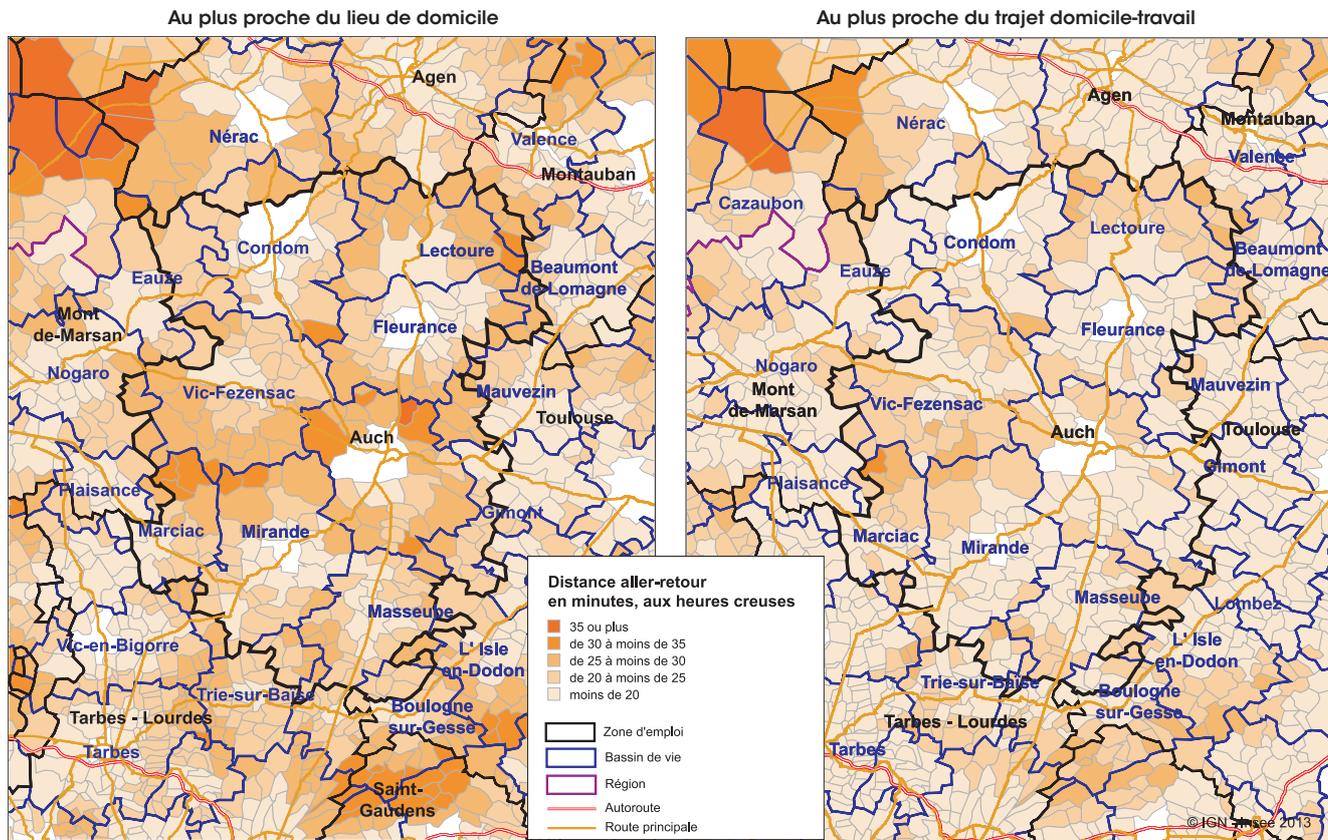
7 - Les pôles de services



Note de lecture : l'unité urbaine de Condom possède la majorité des équipements des gammes supérieure, intermédiaire et de proximité.
Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011.



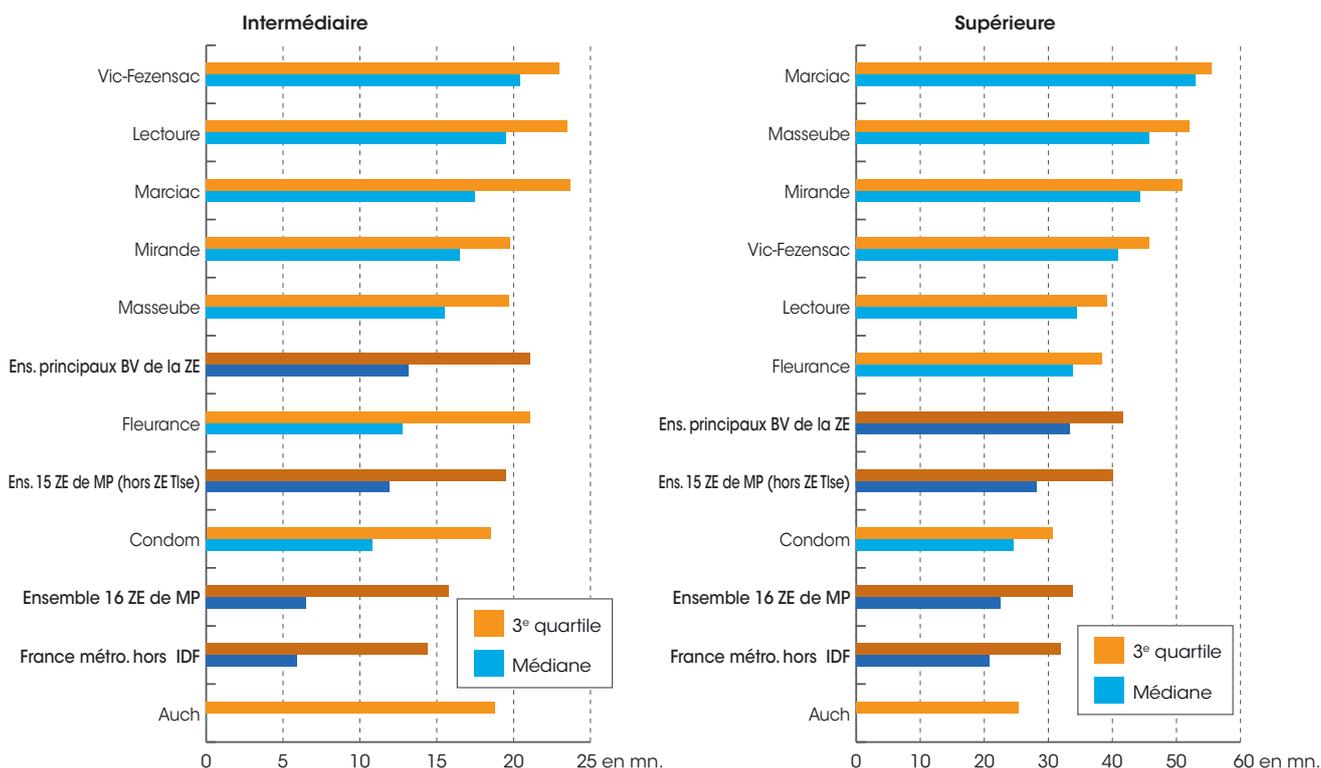
8 - Accessibilité à la gamme de services intermédiaires dans les bassins de vie



Note de lecture : dans la majorité des communes du bassin de vie de Lectoure, le temps d'accès aller-retour au plus proche du domicile à un équipement de la gamme intermédiaire se situe entre 25 et 30 minutes. Si l'on tient compte du lieu de travail, le temps d'accès pour la majorité d'entre elles varie entre 20 et 25 minutes.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.

9 - Temps d'accessibilité par bassin de vie à la gamme des services



Note de lecture : dans le bassin de vie de Vic-Fezensac, pour la moitié des habitants (médiane) le temps d'accès aller-retour à un des équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne supérieur à 20 minutes, un quart des habitants (3^e quartile) mettent plus de 23 minutes.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.